## **CONSEIL MUNICIPAL**

## **JEUDI 31 MAI 2012**

## ORDRE DU JOUR

M. le Maire	Divers 1	Point d'information sur des sujets d'actualité.
M. HEULLUY	1° -	Convention et Comité de Jumelage Metz/Djambala.
M. DARBOIS	2° -	Signature du Pacte d'Istambul pour l'eau.
M. BELHADDAD	3° -	Tour de France 2012 – Arrivée du 6 Juillet à Metz.
Mme MEDOC	4° -	Financement de l'événementiel sportif.
M. SCUDERI	5° -	Animation estivale 2012 – Attribution de subventions pour diverses associations sportives et culturelles.
M. SCUDERI	6° -	Attribution de subventions pour fêtes et manifestations Jeunesse et Vie Etudiante.
Mme MEDOC	7° -	Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif « Envie d'Agir ».
M. LEKADIR	8° -	Projets solidaires et accompagnement individualisé de jeunes : installation de l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) à Metz.
Mme BORI	9° -	Avenant à la convention scolaire entre les Communes de Metz et Woippy.
M. DARBOIS	10° -	Aménagement en Zone 30 du Quartier de Queuleu (2 <sup>ème</sup> tranche).
M. TRON	11° -	Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec HAGANIS relative aux travaux de réfection de chaussée et trottoirs rues du Président Roosevelt et du Général Walker.
M. FONTE	12° -	Travaux de maintenance et d'amélioration de l'Arsenal.
Mme MERTZ	13° -	Versement de subventions à diverses associations culturelles.
M. FONTE	14 -	Convention de partenariat – Festival Karmiel.
Mme OASI-SCHAEFE	ZR 15°-	Travaux dans des édifices classés – Mission de diagnostic portant sur l'état sanitaire de la Basilique Saint-Vincent.
M. GANDAR	16° -	Subvention à Metz Métropole Développement.
Mme KAUCIC	17° -	Convention de réservation de logements locatifs sociaux.
Mme FRITSCH-RENA	ARD 18°-	Expérimentation de l'Entretien Professionnel pour l'année 2012.

.../...

M. PAYRAUDEAU

19° - Protocole d'accord transactionnel-SCP BECKER-AXA France-Bâtiment de l'ARSENAL.

M. le Maire

20° - Mission d'Information et d'Evaluation – Création.

M. le Maire

21° - Mission d'Information et d'Evaluation – Fixation de sa durée et composition.

M. le Maire

- 22°- Communications et décisions prises par M. le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjoints en vertu des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et en exécution de la Délibération du Conseil Municipal en date du 30 Avril 2009 ainsi que des décisions rendues par les diverses juridictions administratives.
- 23° Questions orales.